

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE  
Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## Dérogation mineure

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, greffière-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil, le **05 février 2024 à 20h au 295 route de l'Église**, où une demande de dérogation mineure « 2024-01-0001 » telle que présentée ci-dessous :

### Nature et effets de la demande de la dérogation mineure :

La demande vise le lotissement de plusieurs lots et l'ajout d'une rue. Sur la totalité du projet, 4 lots seront non-conforme au règlement de lotissement 2008-272. Les lots A-B-C concernent la largeur minimale à la rue (minimum 34.3m et A=20.95m, B=12.99m et C=10.43) et D concerne la profondeur minimale (minimum 56.75 et D=45.07m).

### Adresse du site concerné :

rue J-B. Bruneau, Saint-Claude  
lot 5 817 423  
zone : VR-1

### Plan :

### Tout intéressé peut se faire entendre

au :

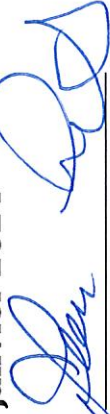
295 route de l'Église  
Saint-Claude, QC

JOB 2N0

Ou

directrice@st-claude.ca

**DONNÉ à Saint-Claude,  
ce 9 janvier 2024**

Signé 



France Lavertu  
Directrice générale, sec très.

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné France Lavertu, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau, bibliothèque, bureau de poste et dans l'info-municipal de janvier 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9 janvier 2024



Directrice générale et sec-très.